Soliswiss : rapport annuel de l'année 2003

Autor(en): **Nassar-Ory, Elisabeth**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **31 (2004)**

Heft 3

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-912203

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Publicité

Rapport annuel de l'année 2003

Les organes dirigeants de Soliswiss ont suivi depuis plusieurs années une politique de développement de la coopérative très cohérente. Les objectifs visés au travers d'adaptations successives ont été atteints : ajustement des services offerts aux attentes des Suisses de l'étranger, amélioration régulière de la qualité des prestations et du service. Dans chacun de ses domaines d'activité, qu'il s'agisse de l'épargne, des assurances maladie ou des assurances de prévoyance, sans oublier bien sûr l'assurance du risque politique, Soliswiss veut offrir plus que ce que l'on peut obtenir ailleurs.

Au 1er janvier 2003, le nouveau Règlement Technique de Soliswiss est entré en vigueur. Il s'agissait de la dernière étape des modifications structurelles réalisées ces dernières années par Soliswiss. Le Fonds de Solidarité des Suisses de l'étranger dispose aujourd'hui de structures flexibles, bien adaptées à un environnement en constante évolution, et d'une offre de services correspondant bien aux besoins de la 5e Suisse.

L'évolution des principaux indicateurs statistiques durant l'année 2003 reflète la poursuite de l'évolution amorcée les années précédentes. Les nouveaux services sont responsables de la majorité des adhésions : 80% des 290 adhésions de 2003 sont en effet liées à l'acquisition d'une assurance maladie ou de prévoyance. Ces nouvelles adhésions, essentiellement dans les classes d'âge de 19 à 55 ans, ont un effet positif sur la pyramide des âges des membres de Soliswiss. D'autre part, les membres retraités ont été nombreux à quitter la société (513 retraits de membres de plus de 65 ans ou liés à des décès). Globalement, l'effectif des membres est passé de 7173 à fin 2002 à 6960 à fin 2003. Mais l'effectif des 19 à 55 ans a augmenté très sensiblement ces dernières années. Pour Soliswiss, ceci constitue un signe encourageant, et nous osons l'espérer, l'amorce d'un développement positif à moyen terme.

Sur le plan financier, Soliswiss clôture l'exercice 2003 avec un profit de CHF 3.5 millions. L'évolution positive des marchés des actions a permis de réaliser des bénéfices bienvenus après deux années boursières plus difficiles. Suivant une stratégie de prudence, Soliswiss a néanmoins poursuivi la réduction de ses investissements en portefeuille, qui ne représentaient plus, à fin 2003, que 13% de l'ensemble de ses placements. L'essentiel de la fortune de Soliswiss est actuellement placé auprès du Département Fédéral des Finances.

Soliswiss a indemnisé en 2003 trois familles de Suisses de l'étranger qui avaient perdu leur base d'existence pour des motifs politiques. Ces indemnisations se sont montées au total à CHF 140 000.–, dont un peu moins de CHF 7000.- à charge du Fonds de Secours.

Elisabeth Nassar-Ory

Invitation à l'Assemblée Générale 2004

L'Assemblée Générale de Soliswiss aura lieu dans le cadre du Congrès des Suisses de l'étranger le 21 août 2004 à 17:00 h au Gartenhotel à Winterthour. Les membres de Soliswiss peuvent commander la documentation relative à l'Assemblée Générale auprès de Soliswiss.

Soliswiss – un lien solide avec la Suisse

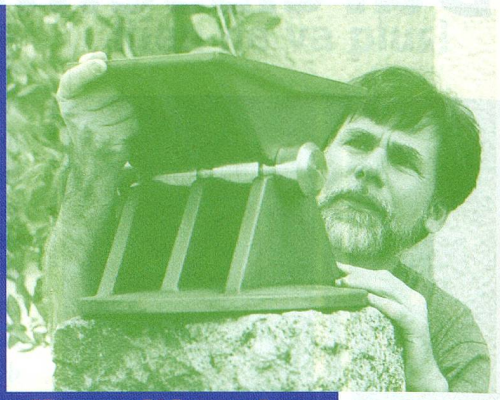

«Après la disparition de l'AVS facultative en Europe, je suis heureux d'avoir pu trouver auprès de Soliswiss un très bon plan de prévoyance pour la retraite. Avec des avantages supplémentaires!»

Anton-Peter Betschart, architecte, Allemagne, à l'étranger depuis 1967

Soliswiss vous offre la sécurité: des produits de prévoyance attrayants, d'intéressantes possibilités d'épargne, des assurances maladie bien adaptées, et une protection financière en cas de perte des moyens d'existence pour des causes politiques.

soliswiss:

Merci de remplir entièrement et en lettres d'imprimerie

Faites-moi parvenir sans engagement la documentation Soliswiss détaillée, en:

☐ allemand ☐ français
☐ italien ☐ anglais
☐ espagnol (Certaines brochures ne sont pas disponibles en espagnol. Veuillez indiquer une langue de remplacement.)

Je suis: ☐ membre (No. _____) ☐ non-membre

Nom (M./Mme) _____
Prénom _____
Date de naissance (JJ/MM/AA) _____
Rue _____
No postal, Ville _____
Pays de résidence _____
Téléphone _____ Fax _____
E-Mail _____

Merci d'envoyer à:
Soliswiss, Gutenbergstrasse 6, CH-3011 Berne
Tel ++41 31 381 04 94, Fax ++41 31 381 60 28
E-Mail: info@soliswiss.ch, Internet: www.soliswiss.ch

CH-R 3/04